

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration

Nouveaux gradins au théâtre romain de Corent

Mardi 10 juin à 18 h

Inauguration des gradins du théâtre de Corent

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 4

FIER D'ÊTRE
PUYDÔMOIS

Mardi 10 juin à 18 h, les gradins du théâtre romain de l'oppidum de Corent seront inaugurés. Initié par le Département, ce nouvel aménagement permet d'accueillir petits et grands pour faire vivre ce site archéologique. Pour le Président Lionel Chauvin : « *Ces travaux poursuivent un double objectif : protéger le patrimoine archéologique existant et améliorer l'accueil des visiteurs pour restituer au site sa vocation culturelle* ». Cette inauguration marque également le lancement des Journées départementales de l'archéologie, avec le spectacle *À table ! Tentative miniature de sauver l'espace public*, de la compagnie Marc en Solo.

Les nouveaux gradins du théâtre de Corent sont construits en bois et ont une capacité d'environ 100 personnes. Les essences de bois ont été choisies pour une mise en œuvre sans application de traitement. Cet aménagement offre une véritable passerelle entre le passé antique et le présent. Le site archéologique retrouve ses origines culturelles, avec des concerts, des spectacles et des visites guidées. Il permet également un meilleur accueil du public et garantit la protection du vestige. Avant, les visiteurs prenaient place au niveau du talus ou sur le rebord du muret délimitant l'enceinte du théâtre, pouvant entraîner des dégradations.

Tout un site dédié à la culture

Le site archéologique est situé sur deux communes, Corent et Veyre-Monton, dans le périmètre du site classé de Gergovie « Site de la bataille de Gergovie, des oppida arvernes de Corent, Gergovie et Gondole et des camps de César ». Sur la période 2024-2025, le Département a initié plusieurs agencements au niveau de l'oppidum de Corent. En plus de la construction des gradins, il a conçu un chemin ombragé pour les piétons. Il relie le parc archéologique au futur espace d'accueil du public en cours d'aménagement par la commune de Corent. Chaque année, l'État et le Conseil départemental soutiennent les fouilles menées sur le site, portées par l'association LUERN

(Laboratoire Universitaire d'Enseignement et de Recherche en archéologie Nationale). Matthieu Poux (professeur d'archéologie à l'Université Lumière Lyon 2) et ses équipes ont déjà mis au jour le sanctuaire, le quartier artisanal, la place publique, l'hémicycle d'assemblée, les zones d'habitat, le secteur du lac, et plusieurs lignes de remparts. En 2024, ils ont révélé l'existence d'un atelier de frappe monétaire. Dans un futur proche, le Conseil départemental poursuivra l'aménagement de l'oppidum, en évoquant l'atelier monétaire et les remparts.

Revivre Corent au temps des Gaulois

En partenariat avec le Musée archéologique de la Bataille de Gergovie, le site de Corent est valorisé par un programme de médiation culturelle. Depuis 2025, ces actions sont réalisées dans le cadre du Groupement d'intérêt Public (GIP) pour la préservation, la valorisation et le développement du plateau de Gergovie et des sites Arvernes. 2024 a initié la mise en place de la nouvelle activité immersive, « Revivre Corent au temps des Gaulois ». Cette expérience originale allie visite guidée et animation avec un casque de réalité virtuelle.

L'inauguration des gradins du théâtre marque le lancement des Journées départementales de l'archéologie. À cette occasion, le public est convié au spectacle *À table ! Tentative miniature de sauver l'espace public*, de la compagnie Marc en Solo.

Entre conférence de rue et théâtre d'objets, il rend hommage à l'espace public comme lieu d'expression des libertés. Il invite à une réflexion sur nos espaces de vie, urbains et ruraux, publics et privés.

Info +

L'entreprise Bois et Via (Gard) a réalisé la conception et la pose des gradins du théâtre. Le Service départemental Environnement et Valorisation de l'Espace (SEVE) est intervenu pour la partie remblais avec de la terre végétale. Le suivi de l'aménagement des gradins a été mené par le service des sites archéologiques du Département, pour un coût total de 68 000 €.

Les travaux du cheminement piéton ont été réalisés par le SEVE et les plantations par l'entreprise Morge (La Goutelle), pour un coût total d'environ 15 000 €.

En 2024, le Département a apporté 33 000 € de soutien financier aux fouilles du site de Corent.

Depuis 15 ans, plus d'1 million d'euros a été investi pour assurer la pérennité du site archéologique de l'oppidum de Corent.

